

internes qui ont éclaté au grand jour — comme vous le savez — à la Conférence sur l'énergie à laquelle je viens d'assister cette semaine à Washington, la Communauté représente aussi un regain de pouvoir véritable, de confiance et d'influence qui a modifié profondément la structure des relations économiques mondiales.

La Communauté européenne est notre deuxième grand partenaire commercial et nous sommes convaincus que le volume de nos échanges poursuivra son expansion.

Le développement de nos relations avec l'Europe représente aussi, d'une autre façon très pratique, un trait essentiel de la politique fondamentale du gouvernement, qui consiste à diversifier l'économie canadienne et à la rendre moins vulnérable à l'égard d'un seul marché continental, à maintenir notre liberté d'action sur la scène internationale et, chose tout aussi importante, à préserver et à renforcer notre individualité.

Je tiens à préciser à cette occasion que nous n'avons pas songé à substituer l'Europe aux États-Unis comme partenaire commercial. Nous sommes un pays de l'Amérique du Nord et les États-Unis demeurent évidemment notre plus grand partenaire.

Mais la simple reconnaissance de ce fait ne nous conduit pas à accepter les contraintes d'un "déterminisme" continental. Nous croyons pouvoir multiplier nos échanges avec d'autres pays, notamment en Europe, afin de favoriser la vie culturelle et la prospérité économique des Canadiens sans affaiblir nos solides liens avec nos voisins du Sud.

Relations avec l'Europe

Relativement parlant, nos relations avec l'Europe ont pour nous plus d'importance que les relations des États-Unis avec l'Europe n'en ont pour les Américains.

Notre immigration continue de venir d'Europe dans une proportion de quarante-deux pour cent. Notre structure nationale se compose de groupes ethniques distincts, originaires d'Europe pour la plupart. Ces groupes n'ont pas été fondus dans un creuset canadien. Comme au sein de votre association, ils conservent et apprécient leurs liens avec l'Europe tout en étant heureux de leur nationalité canadienne.

La sécurité est un autre lien. La sécurité du Canada est inséparable de

celle de l'Europe, et c'est pourquoi nous sommes membres de l'OTAN. Si nous avons des troupes en Europe (et de fait dans la République fédérale), ce n'est pas uniquement dans le but de défendre le continent européen, mais aussi de défendre les Canadiens. Une Europe occidentale forte et indépendante est d'une importance vitale pour l'indépendance canadienne. Les fins que nous poursuivons à l'OTAN trouvent leur complément dans l'accord que nous avons conclu avec la République fédérale pour l'entraînement de plusieurs bataillons des Forces allemandes à la base des Forces canadiennes de Shilo, au Manitoba.

L'intérêt que porte le Canada à la manière dont la Communauté s'acquittera de ses responsabilités à l'égard de la communauté mondiale est évidemment naturel. Peut-être plus que toute autre nation industrialisée, le Canada est tributaire d'un ordre mondial de plus en plus libre et ouvert, particulièrement dans les sphères économique et commerciale. Il est clair que nous avons foncièrement intérêt à une libéralisation croissante des conditions du commerce dans le monde entier. Il est très important pour nous que soient évités les affrontements entre grands blocs, sujet également récent de préoccupations. On ne saurait sous-évaluer l'importance d'une ouverture de la Communauté sur l'extérieur. Dans un affrontement entre des géants économiques comme la Communauté élargie, les États-Unis et le Japon, nous aurions tous à perdre, et le Canada plus que d'autres.

Il s'ensuit que nos intérêts à l'égard de la République fédérale ne sont pas uniquement ceux d'un bon partenaire commercial, d'une nation avec laquelle nous avons en commun de nombreuses valeurs culturelles et politiques, d'un collègue à l'OTAN et à l'OCDE. Nous nous intéressons vivement au rôle joué par la République fédérale dans la Communauté européenne élargie. En tant que pays le plus peuplé et le plus puissant du point de vue économique, la République fédérale continuera d'y jouer un rôle très important. Comme partout ailleurs, le pouvoir peut être exercé bien ou mal. Dans la cas de la République fédérale, cette puissance a été utilisée avec intelligence et compte tenu des intérêts plus vastes de la collectivité mondiale. La République fédérale a joué un rôle de chef de file

en essayant d'élaborer pour les Neuf des politiques dignes de confiance et orientées vers l'extérieur.

Relations avec la RDA

M. Scheel et moi étions à New York, à l'Assemblée générale des Nations Unies, un peu avant que M. Scheel vînt à Ottawa l'automne dernier. Sa visite à New York avait un caractère historique. L'admission des deux États allemands aux Nations Unies constituait un haut fait. Pour la République fédérale d'Allemagne, c'était une décision historique. Du point de vue de l'organisation mondiale, on se trouvait rapproché considérablement du but tant recherché de l'universalité. Pour l'Europe, cela donnait plus de substance et de signification à la détente. Lorsqu'il fut entrepris, ce processus signifiait l'ouverture de négociations conduisant à l'établissement de relations diplomatiques avec la République démocratique allemande (RDA).

Pour notre part, ce processus a commencé le 22 décembre 1972 lorsque le Gouvernement du Canada a annoncé qu'il était prêt à établir des relations diplomatiques avec le Gouvernement de la République démocratique allemande et à avoir des entretiens à cette fin. Cette déclaration constituait une reconnaissance de la RDA par le Canada. Par l'intermédiaire de nos ambassadeurs respectifs à Varsovie, nous discutons de l'établissement des relations diplomatiques depuis février 1973. Nous avons cherché à réaliser une compréhension mutuelle totale avant de conclure un accord au sujet des relations diplomatiques. Nous désirions obtenir des éclaircissements sur un certain nombre de points qui devaient être bien compris, estimions-nous, avant qu'un accord soit conclu. Nous avons posé des questions et la RDA a posé les siennes, et par ce processus nous avons éclairci un certain nombre de questions importantes.

A deux occasions, la plus récente étant à New York en septembre, j'ai discuté de la question avec le ministre des Affaires étrangères de la RDA, M. Otto Winzer. Bien que les entretiens aient duré plus longtemps que nous l'avions souhaité, le résultat final, vaudra bien, nous l'espérons, la persévérance et la patience qu'il a fallu déployer. L'une de nos principales préoccupations a été la question de la réunification des familles, que nous désirons